Décret n° 2007-273 du 21 mai 2007. Sont nommées chefs de département au cabinet du Président de la République, les personnes ci-dessous désignées :

- Département politique, des relations avec le Parlement, la société civile et les organisations non gouvernementales : M. **OBA BOUYA (Jean)**, conseiller spécial.

- Département des hydrocarbures : M. **GOKANA (Denis Auguste Marie)**, conseiller spécial.

- Département de la santé : M. **PARRA (Henri Joseph)**, conseiller spécial.

- Département diplomatique : M. **ADOUKI (Martin)**

- Département de l'éducation et de la recherche scientifique : M. **BAKABADIO (Louis)**, conseiller.

- Département des transports, de l'équipement, de l'urbanisme et de l'habitat : M. **BOUYA (Jean Jacques)**, conseiller.

- Département juridique, administratif et de la réforme de l'Etat : M. **TENGO (Laurent)**, conseiller.

- Département de la paix et de la sécurité en Afrique : général de division **MOKOKO (Jean Marie Michel)**, conseiller.

- Département du commerce, de la consommation et des approvisionnements : M. **MIANA-BOUNA (Enoch)**, conseiller.

- Département de l'économie et des finances : M. **OKOUYA (Clotaire Claver)**, conseiller.

- Département de la communication et des relations publiques : Mme **LEMBOUMBA SASSOU-NGUESSO**, conseiller.

- Département de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche : M. **NZOMONO (Macaire)**, conseiller.

- Département de la jeunesse et des sports : M. **AKOUALA GOELOT (Pascal)**, conseiller.

- Département de l'aménagement, de l'administration du territoire et de la décentralisation : M. **M'BAKA (Guy Georges)**, conseiller.

- Département des mines et de la géologie : M. **NGUIE (Raphaël)**, conseiller.

- Département de l'environnement et du tourisme : M. **MPILI (Ludovic)**, conseiller.

- Département des ressources documentaires : M. **OLLA-KOUARA (François)**, conseiller.

- Département de l'industrie et de la promotion du secteur privé : M. **NGANGOUE (Eugène)**, conseiller.

- Département du travail, de l'emploi et de la réinsertion des jeunes : Mme **OKOUMOU (Véronique)**, conseiller.

- Département de l'énergie et de l'hydraulique : M. **KANOHA-ELENGA (Louis)**, conseiller.

- Département des affaires sociales et de la solidarité nationale : Mme **NGOMBE (Marie – Thérèse)**, conseiller.

- Département des postes, des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information et de la communication : M. **AKOUALA**, conseiller.

- Département de la culture et des arts : M. **NDZANGA KONGA (Alphonse)**, conseiller.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés.